

## 4- DESCRIPTION ET REGLEMENT DES EPREUVES

### Pour les degrés et les sélectifs il faut:

- un juge de sauvetage à l'eau
- un commissaire de plage
- deux plongeurs
- deux pilotes de canot

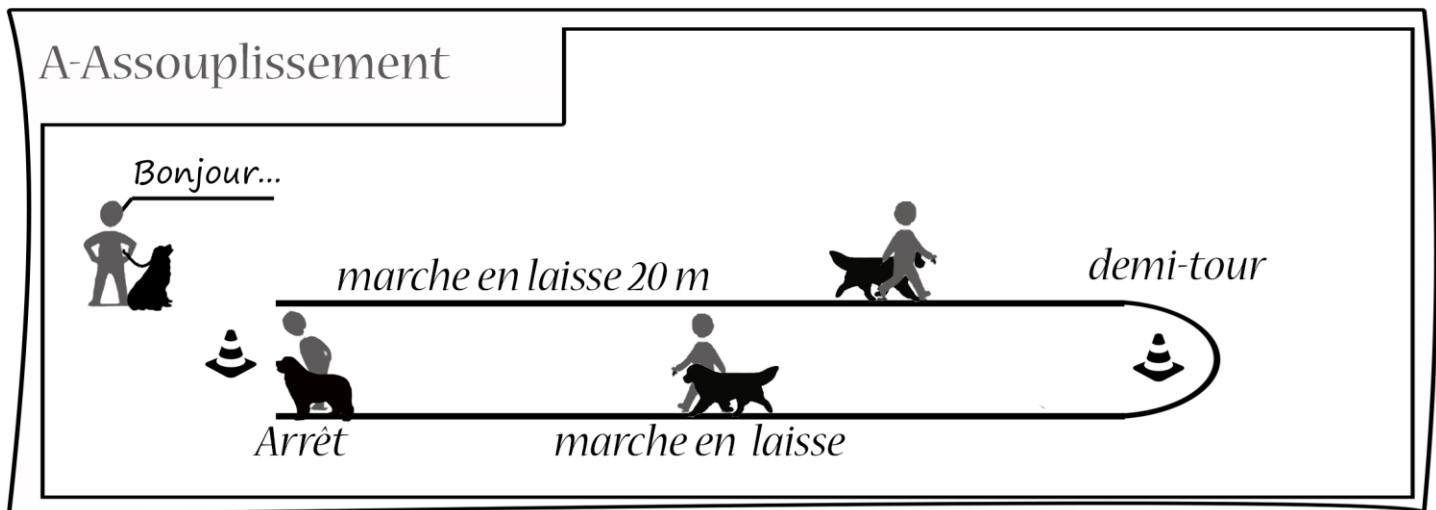
NB : pour toutes les épreuves, le conducteur a le droit d'accompagner son chien, jusqu'à ce que ce dernier n'ait plus pied.

### 4.1. Premier degré

- Le 1er degré est un degré de découverte de la discipline ; il est composé de 4 épreuves :
  - A - Assouplissement à terre
  - B - Natation
  - C et D - Rapports dans l'eau

#### A) Assouplissement (aire de travail et départ : voir 3.2 ci-dessus)

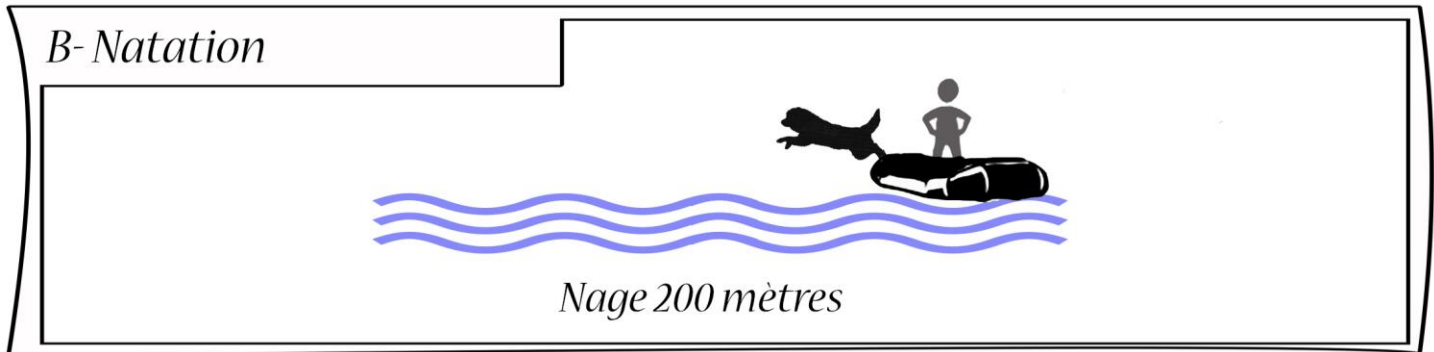
Le conducteur présentera son chien au juge. La qualité de présentation (obéissance, calme) sera appréciée et notée par le juge. Le chien devra alors effectuer une marche en laisse à main gauche, sur 20 m aller, faire un demi-tour à droite, revenir vers le juge et halte.



## B) Natation

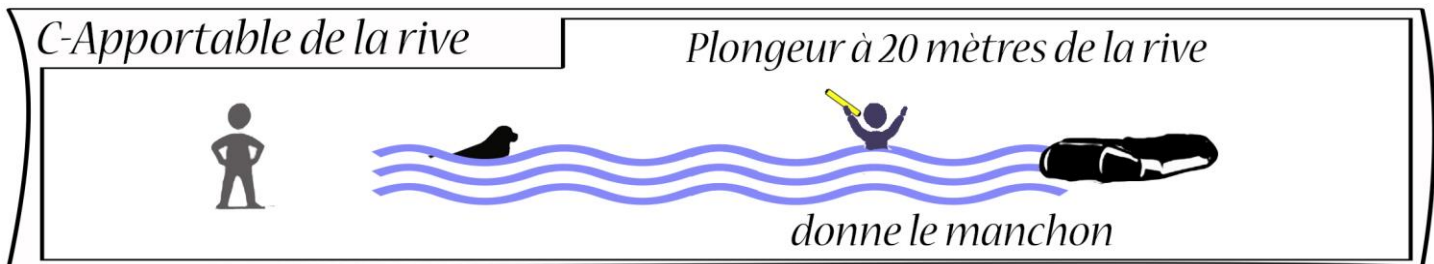
Elle se fera sur une distance de 200 m soit environ 10 minutes, le chien embarque sur le canot avec son conducteur, le chien doit sauter à l'eau, si le chien ne saute pas dans un délai d'une minute, le conducteur l'aidera. Le canot revient alors vers la rive, le chien doit nager calmement et regagner la rive, le conducteur est autorisé à encourager son chien de la voix et du geste.

Le chien ne doit pas s'affoler ni montrer des signes de fatigue excessive.



## C) Apportable présenté par un plongeur (départ de la rive)

Le chien se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Un plongeur, avec un apportable, est déposé dans l'eau à 20 m de la rive. Le plongeur sollicite le chien de la voix et du geste, il appelle le chien sans jamais prononcer son nom. Le chien doit partir aussitôt, nager jusqu'au plongeur qui lui présente l'objet en l'encourageant à le contourner. Le chien saisit l'apportable et le rapporte directement vers son conducteur. Le plongeur attend l'ordre du juge pour revenir à la rive.



## D) Apportable lancé depuis le canot (Départ de la rive)

Le chien se tient près de son conducteur au bord de l'eau. L'apportable est lancé d'un canot placé à 25 m environ de la rive, le canot s'éloigne et attend la fin de cet exercice pour revenir à la berge. Le chien doit partir aussitôt, nager jusqu'à l'objet, le saisir et le rapporter directement vers son conducteur.

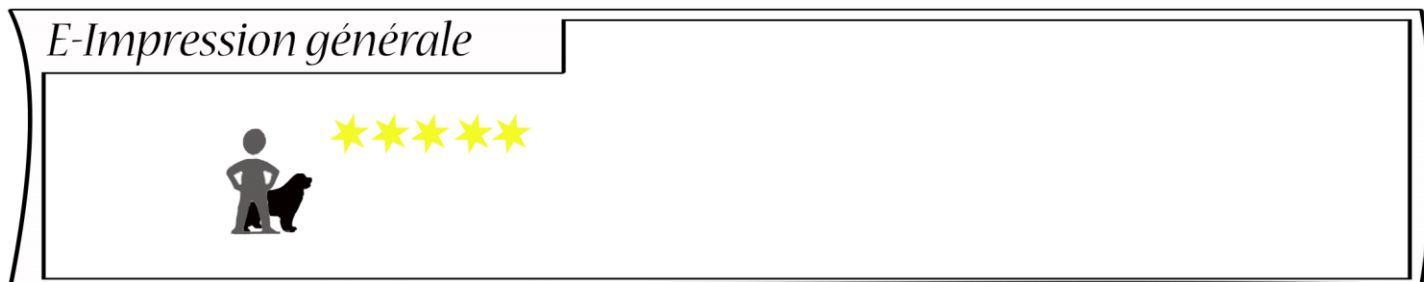


N.B. : Il est toléré pour ces deux exercices que le chien lâche l'apportable dès qu'il a pied.

## Notation - Répartition des points

Les épreuves du premier degré seront notées sur 100 points répartis ainsi :

- A - Assouplissement à terre 20 points
- B - Natation 20 points
- C - Rapport 20 points
- D - Rapport 20 points
- E - Impression Générale 20 points



Ces points seront attribués pour chaque exercice selon le barème d'évaluation, ci-dessus, approuvé par la C.U.N.S.E. et diffusé par cette dernière à tous les juges de sauvetage à l'eau.

En ce qui concerne les épreuves C et D, deux essais seront autorisés. Les concurrents qui le souhaitent pourront effectuer la totalité des exercices, même en cas d'échec à un exercice. En cas d'échec, le concurrent qui souhaite continuer n'aura plus qu'un seul essai par exercice. Le chien sera non classé. Seuls les qualificatifs EXCELLENT, TRES BON et BON donneront lieu à l'obtention du premier degré.

## 4.2. Deuxième degré

### Introduction

Degré avec un suivi du canot conséquent, une prise d'un mannequin et le rapport d'un plongeur animé. L'entraînement doit être régulier pour l'acquisition de l'endurance et de la musculature.

Il est accessible à partir de 15 mois aux chiens titulaires du premier degré.

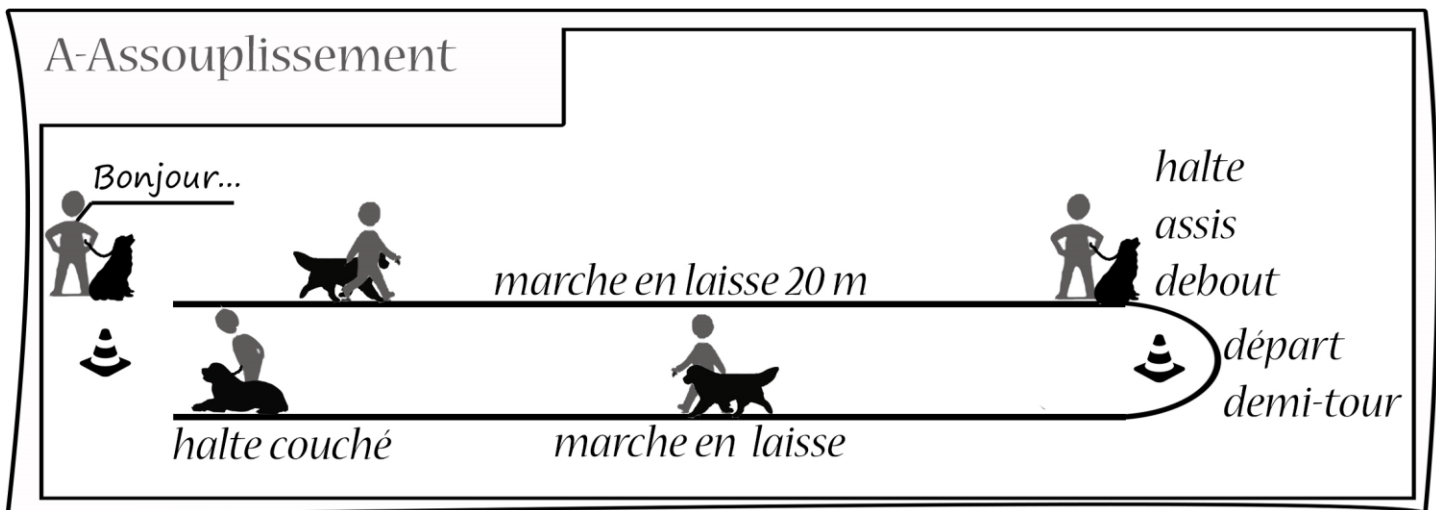
- Le deuxième degré comporte 4 épreuves :
- A - Assouplissement à terre
- B - Natation
- C - Rapport d'un mannequin
- D - Rapport d'un nageur en difficulté

### **A) Assouplissement (aire de travail et départ voir 3.2 ci-dessus)**

Présentation au juge, ensuite le chien devra effectuer :

- une marche en laisse à main gauche sur 20 m

- au commandement du conducteur, il effectuera : Halte - Assis - Debout
- départ demi-tour et marche retour de 20 m
- puis au commandement du conducteur : Halte - Couché

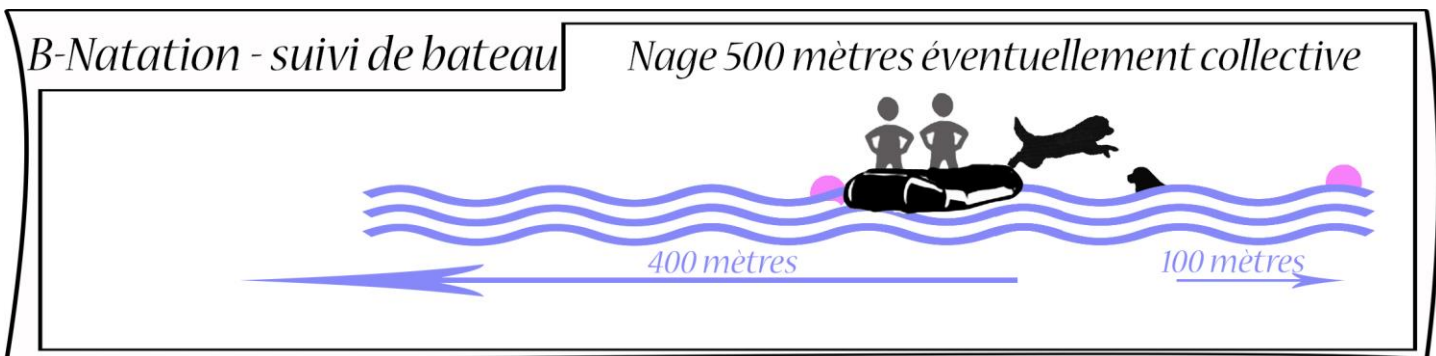


### B) Natation (éventuellement collective)

Elle se fera sur une distance de 500 m environ (soit environ 15 mn de nage).

Le chien embarque avec son conducteur sur un canot, le canot effectue une distance de 300 m (1ère bouée) et stoppe. Sur ordre du conducteur, le chien saute du canot (si au bout d'une minute le chien n'a pas sauté, il sera aidé). Le chien doit suivre le canot. Arrivé à la hauteur de la bouée des 400 mètres, le canot fait demi-tour et revient vers le rivage, le chien doit effectuer le même demi-tour toujours en suivant le canot et revenir ainsi jusqu'au rivage.

Le saut, la qualité de la nage et le suivi du canot seront évalués dans la notation.

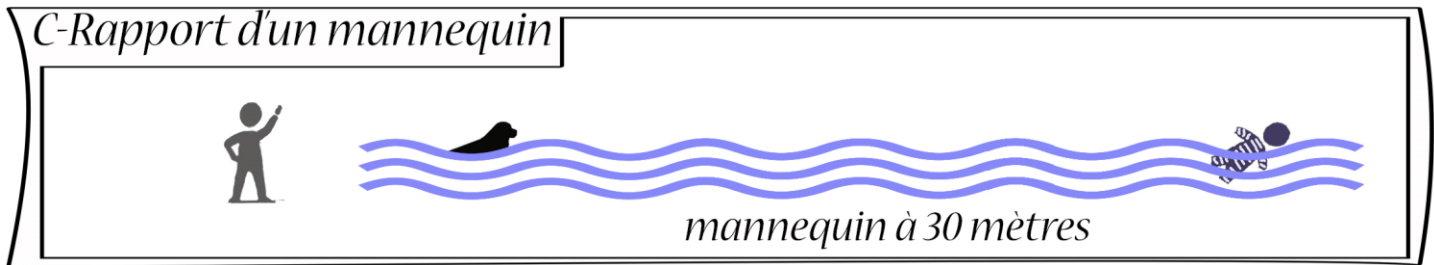


### C) Rapport d'un mannequin (départ de la rive)

Le chien se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Un canot embarque un mannequin et effectue une distance de 30 m environ : le mannequin est lancé à l'eau, sur ordre du conducteur le chien doit partir aussitôt,

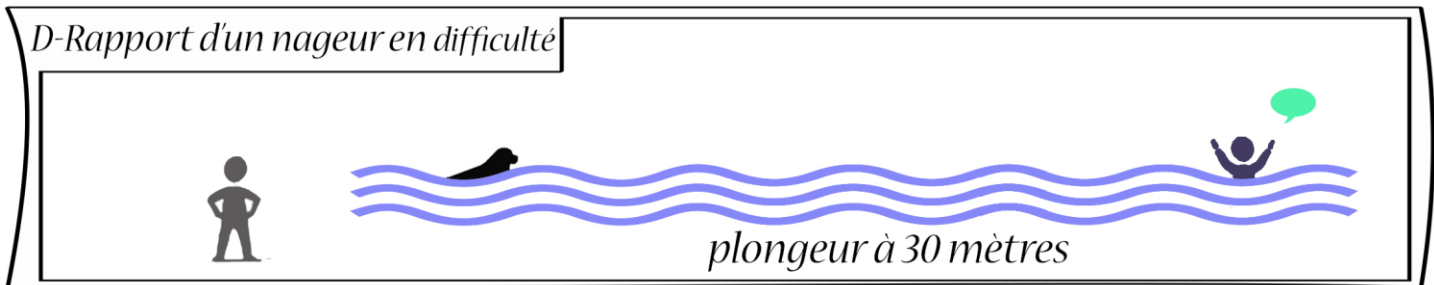
nager vers le mannequin, le prendre dans la gueule (par le bras ou le poignet) et ramener le mannequin vers son conducteur.

Le canot s'éloigne et attend la fin de cet exercice pour revenir à la berge.



#### D) Rapport d'un nageur en difficulté (départ de la rive)

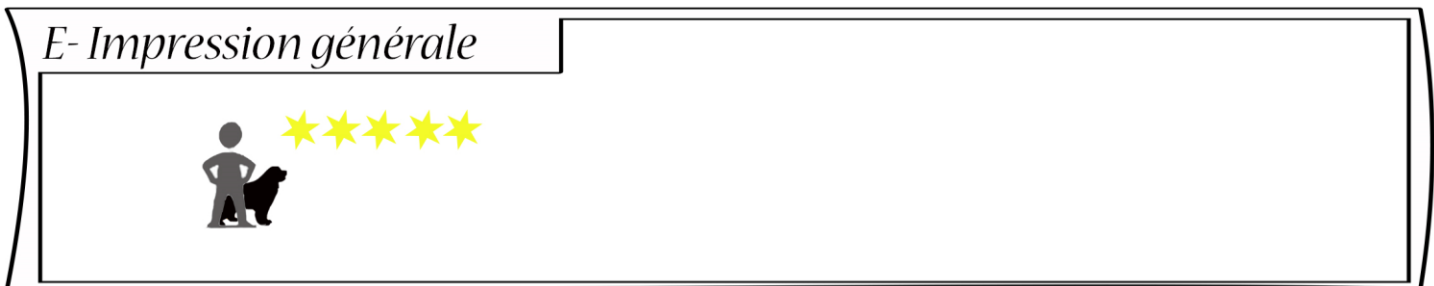
Le chien se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Un canot embarque un plongeur et effectue une distance de 30 m environ, le plongeur tombe à l'eau, le canot s'éloigne et attend la fin de cet exercice pour revenir à la berge. Le plongeur simule alors l'affolement dans l'eau, appelle le chien sans jamais prononcer son nom. A l'initiative du chien ou sur ordre du conducteur le chien doit partir, nager jusqu'au "noyé" qui s'accroche au harnais dont le chien est équipé (voir 3.3 ci-dessus). Le chien doit alors nager vers la rive et ramener le "noyé" vers son conducteur.



#### Notation - Répartition des points

Les épreuves du deuxième degré seront notées sur 100 points, répartis ainsi :

- A - Assouplissement à terre 20 points
- B - Natation 20 points
- C - Rapport d'un mannequin 20 points
- D - Rapport d'un nageur en difficulté 20 points
- E - Impression Générale 20 points



Ces points seront attribués pour chaque exercice selon le barème d'évaluation, ci-dessus, approuvé par la C.U.N.S.E. et diffusé par cette dernière à tous les juges de sauvetage à l'eau.

En ce qui concerne les épreuves C et D deux essais seront autorisés. Les concurrents qui le souhaitent pourront effectuer la totalité des exercices, même en cas d'échec à un exercice. En cas d'échec, le concurrent qui souhaite continuer n'aura plus qu'un seul essai par exercice. Le chien sera non classé.

Seuls les qualificatifs EXCELLENT, TRES BON et BON donneront lieu à l'obtention du deuxième degré.

### 4.3. Troisième degré

Le troisième degré est accessible à partir de 18 mois aux chiens titulaires du deuxième degré.

#### Introduction

Dernier degré avant l'accomplissement de la formation du chien et l'accès aux sélectifs. Découverte de la prise au bras d'un plongeur inconscient et premier exercice d'apport d'un objet. Le troisième degré ne comporte pas d'épreuve de natation. Il est cependant indispensable que le chien ait subi l'entraînement nécessaire à l'endurance car ce degré représente la dernière étape avant le Brevet de Sauvetage en Mer.

Le troisième degré comporte 5 épreuves :

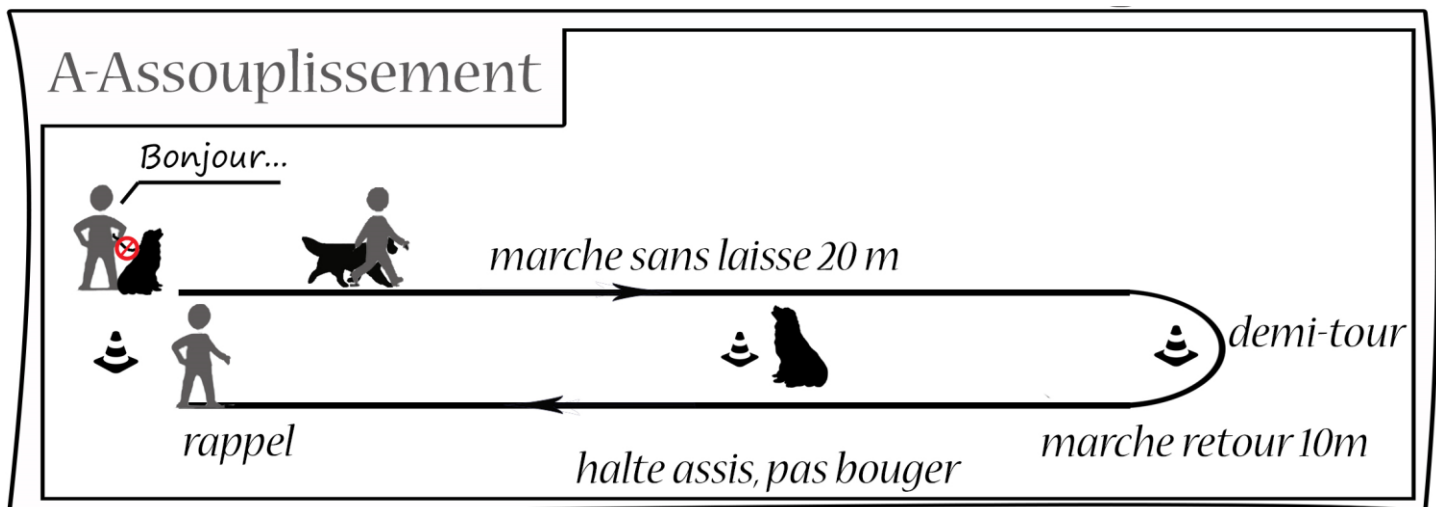
- A - Assouplissement à terre
- B - Rapport d'un nageur inanimé
- C - Rapport d'un canot en difficulté
- D - Rapport de deux nageurs
- E - Apport d'un gilet de sauvetage de taille adulte

#### **A) Assouplissement (aire de travail et départ voir 3.2 ci-dessus)**

Présentation au juge, ensuite le conducteur effectue une marche de 20m le chien à main gauche sans laisse, puis demi-tour et retour.

Au bout de 10m, sur ordre du conducteur le chien effectue : halte - assis - pas bouger. Le conducteur revient seul vers le juge. Le chien reste au "pas bouger".

Au rappel du conducteur, le chien rejoint ce dernier et se replace assis à main gauche.



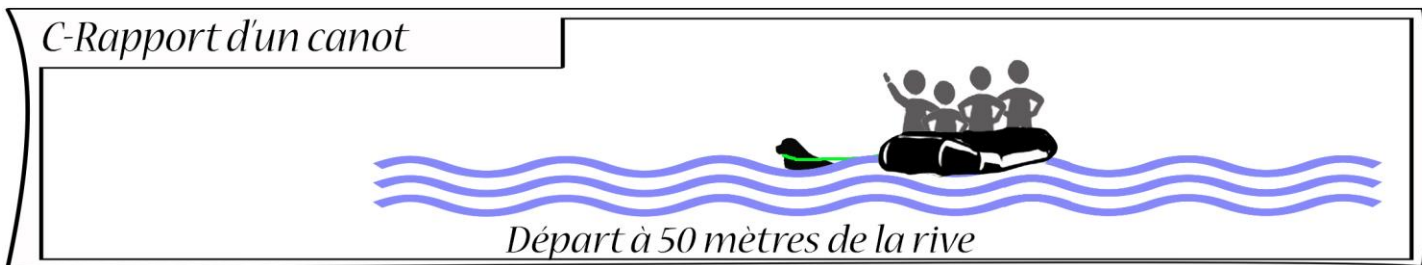
### B) Rapport d'un nageur inanimé (départ du canot)

Le chien et son conducteur embarquent sur un canot avec un plongeur. Le canot effectue 50 m environ, le plongeur tombe à l'eau. Le canot ne s'arrête pas. Dès que le plongeur touche l'eau, de sa propre initiative et sans ordre du maître, le chien saute à l'eau. Le canot stoppe 20 mètres après la chute du plongeur. Si le chien n'a pas sauté de sa propre initiative, le conducteur peut donner un commandement une fois le canot stoppé. Le chien sera pénalisé sur l'exercice si le conducteur donne un commandement avant l'arrêt du canot. Le chien saute et nage vers le plongeur, il lui prend le bras ou le poignet dans la gueule et ramène le plongeur au canot. Plongeur et chien seront remontés à bord.



### C) Rapport d'un canot en difficulté (départ du canot)

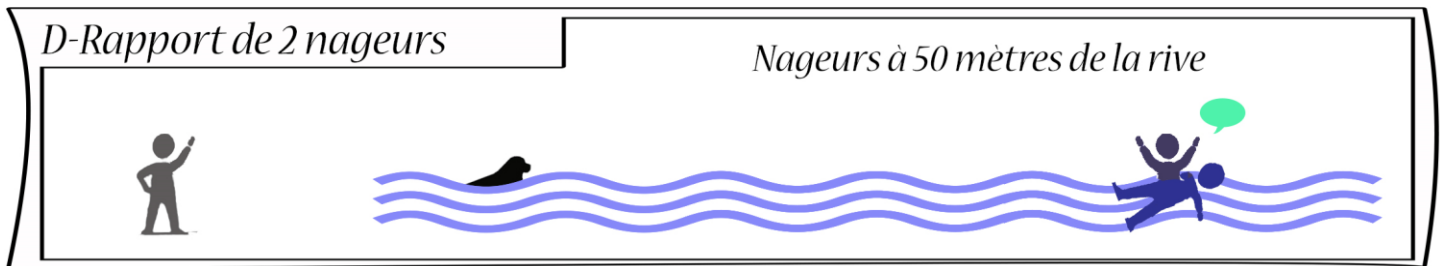
Le chien et le conducteur embarquent sur le canot avec 4 personnes au moins. Le canot effectue environ 50m et stoppe (moteur arrêté). Sur ordre du conducteur le chien saute. Le conducteur donne alors une extrémité d'un cordage au chien qui le prend dans la gueule. Il doit ramener le canot jusqu'au rivage. Le chien peut se servir des courants qui lui faciliteront la tâche et arriver ainsi en dehors de l'aire de départ, il n'y a pas de pénalité. Lorsque le chien a fait deux tours autour du bateau sans prendre le bout, le juge met fin à l'exercice.



### D) Rapport de deux nageurs (départ de la rive)

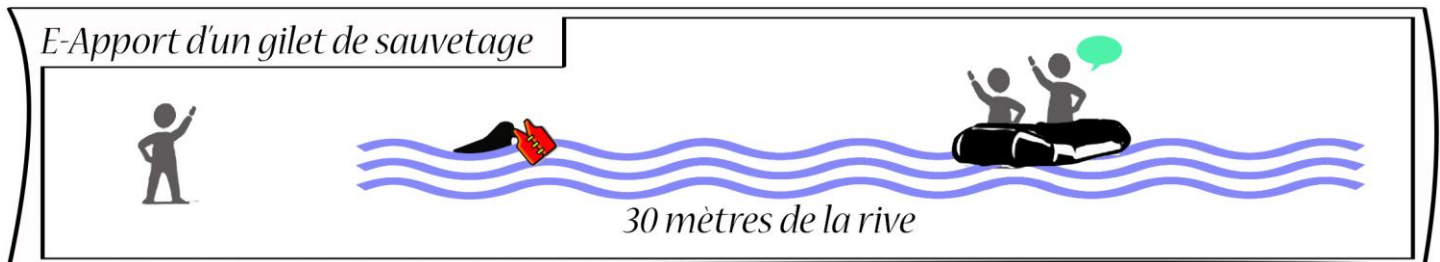
Le chien se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Un canot embarque 2 plongeurs et effectue 50 m environ, parallèlement à la rive. Il largue un premier plongeur "noyé" et s'éloigne de 20 m environ, toujours parallèlement à la rive. Il largue un second plongeur (sauveteur) et s'éloigne rapidement, parallèlement à la rive. Le "sauveteur" nage aussitôt vers le "noyé" et appelle le chien sans jamais prononcer son nom. Sur ordre du

conducteur, le chien part et nage vers les 2 hommes. Le "sauveteur" qui tient le "noyé" s'agrippe aux anneaux du harnais, le chien doit ramener les 2 plongeurs jusqu'à la rive. Le conducteur peut se déplacer sur la rive et diriger son chien de la voix et du geste.



#### E) Apport d'un gilet de sauvetage de taille adulte (départ de la rive)

Le chien se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Un plongeur embarque sur un canot qui effectue 30m environ et stoppe. Le conducteur donne le gilet de sauvetage, de taille adulte, au chien qui le prend dans sa gueule. Sur ordre du conducteur, le chien doit partir aussitôt et porter le gilet de sauvetage en nageant jusqu'au canot. Le plongeur appelle le chien sans jamais prononcer son nom. A l'arrivée du chien au canot, le plongeur prend le gilet et remonte le chien sur le canot.



***N.B. : Il est toléré pour les exercices de rapport à terre que le chien lâche dès qu'il a pied.***

#### Notation - Répartition des points

Les épreuves du troisième degré seront notées sur 100 points répartis ainsi :

- A - Assouplissement à terre 20 points
- B - Rapport d'un nageur inanimé 20 points
- C - Rapport d'un canot en difficulté 20 points
- D - Rapport de deux nageurs 20 points
- E - Apport d'un gilet de sauvetage de taille adulte 20 points

Ces points seront attribués pour chaque exercice selon le barème d'évaluation, ci-dessus, approuvé par la C.U.N.S.E. et diffusé par cette dernière à tous les juges de sauvetage à l'eau.

En ce qui concerne les épreuves B, C, D et E deux essais seront autorisés. Même en cas d'échec à un exercice, les concurrents qui le souhaitent pourront effectuer la totalité des exercices. Le concurrent qui souhaite continuer, en cas d'un échec à un exercice, n'aura plus droit qu'à un seul essai par exercice. Le chien sera Non classé.



Seuls les qualificatifs EXCELLENT, TRES BON et BON donneront lieu à l'obtention du troisième degré (voir 2.4 ci-dessus).

Le qualificatif EXCELLENT sera exigé pour pouvoir accéder aux Sélectifs et au Brevet de sauvetage en mer.

## 4.4. Brevet de sauvetage en mer

Il est accessible à partir de 24 mois aux chiens titulaires d'un troisième degré qualificatif excellent, le chien sera présenté avec son harnais, sans collier ni laisse.

### Introduction

Le Brevet de Sauvetage en Mer est la consécration de la "phase d'apprentissage" que constituent les 1er, 2ème et 3ème degrés. Il marque la fin de la formation, le chien aura acquis toutes les compétences nécessaires pour exécuter tous les exercices du règlement et devenir un sportif de très haut niveau.

### Important

Seul un chien ayant reçu un entraînement sérieux et fréquent durant plusieurs mois pourra prétendre au Brevet de Sauvetage en Mer.

Le Brevet de Sauvetage en Mer comporte 5 épreuves :

- A - Nage d'endurance
- B - Deux épreuves de rapport
- C - Deux épreuves d'apport

Un seul essai est autorisé pour tous les exercices du Brevet de Sauvetage en Mer.

Les conducteurs, qui le souhaitent, auront la possibilité de continuer les exercices, même en cas d'échec. Ils seront NC (Non classés) mais totaliseront les points obtenus pour rentrer dans la sélection au championnat de l'année suivante au quatrième rang.

### **A) Nage d'endurance (éventuellement collective)**

Les chiens et conducteurs embarquent sur les canots qui s'éloignent et stoppent à 50 m environ de la côte. Sur ordre des conducteurs les chiens plongent. Si le chien est aidé il en sera tenu compte dans sa notation. Les canots s'éloignent vers le large, les chiens doivent suivre leur canot pendant une durée de 30 minutes. A la fin du temps prévu l'exercice est terminé soit par un retour à la rive, soit en remontant les chiens à bord.



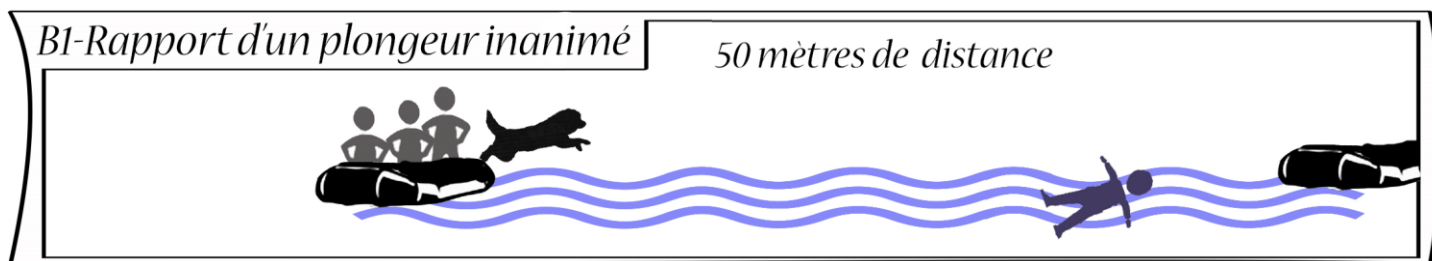
***N.B. : Il est rappelé que le juge a toute autorité pour interrompre la natation d'un chien montrant des signes de fatigue ou d'essoufflement excessif.***

## B) Epreuves de rapports

Les chiens effectueront deux épreuves de rapports : B1 et un tirage au sort parmi B2, B3, B4 ou B5. L'épreuve tirée au sort sera la même pour tous les chiens d'une même manifestation.

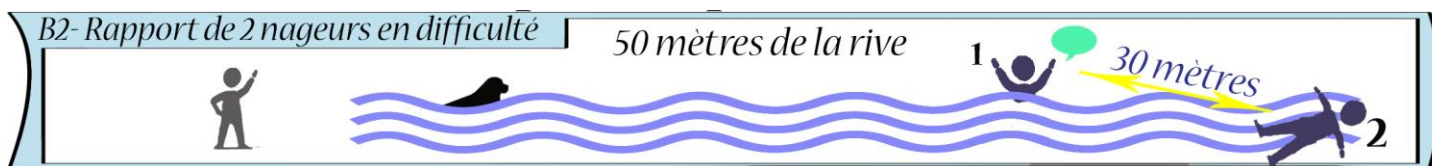
### B1) Rapport d'un nageur inanimé (départ canot, rapport au canot)

Le chien et le conducteur embarquent sur un canot, un plongeur sur un autre canot. Les deux canots s'éloignent d'au moins 50m du rivage et à une distance de 50 m l'un de l'autre. Le plongeur tombe à l'eau et reste inerte, le canot d'où il est tombé s'éloigne. A l'initiative du chien ou au commandement de son conducteur le chien plonge et se dirige vers le "noyé", lui saisit le bras ou le poignet. Il doit ramener le "noyé" au canot à bord duquel se trouve son conducteur. "Noyé" et chien sont remontés à bord.



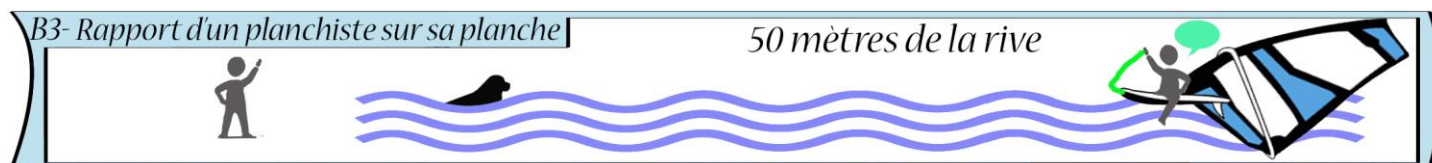
### B2) Rapport de deux nageurs en difficulté (départ de la rive)

Le chien se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Deux plongeurs embarquent sur un canot et sont largués à 50m du rivage, à une distance de 30m environ l'un de l'autre. L'un des plongeurs est inerte, l'autre se débat et simule l'affolement et appelle le chien sans jamais prononcer son nom. A l'initiative du chien ou au commandement du conducteur, le chien se dirige vers le nageur qui se débat, celui-ci s'accroche au harnais du chien qui se dirige alors vers le plongeur inerte. Arrivé à la hauteur de ce dernier, le chien lui saisit le bras ou le poignet et ramène les deux plongeurs à terre.



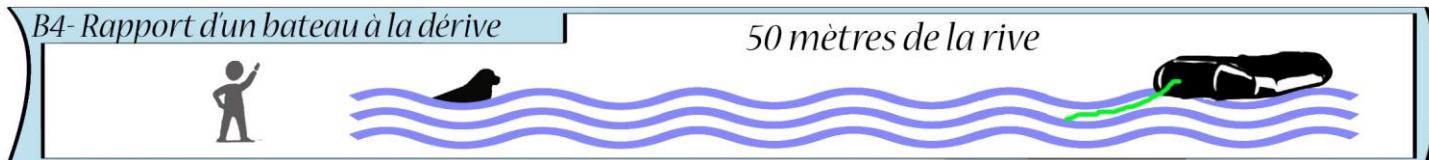
### B3) Rapport d'un planchiste sur sa planche (départ de la rive)

Le chien se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Un planchiste se trouve en difficulté (planche gréée) à 50m du rivage. Sur ordre du conducteur, le chien part aussitôt et nage vers le planchiste. Ce dernier, sur sa planche à voile, appelle le chien sans jamais prononcer son nom, donne l'extrémité d'un cordage au chien qui s'en saisit. Ce dernier ramène jusqu'au rivage le planchiste et sa planche à voile.



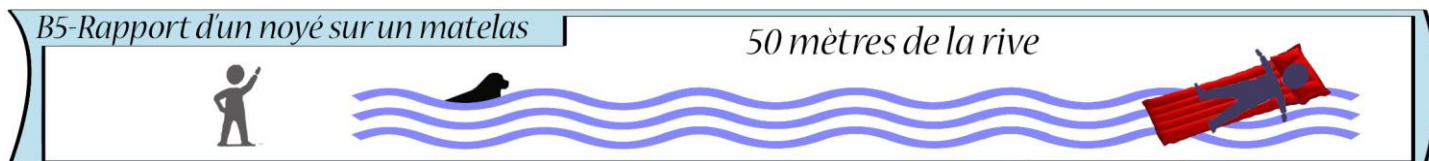
#### B4) Rapport d'un bateau à la dérive (départ de la rive)

Un canot est laissé à la dérive à une distance de 50m du rivage, un cordage pendant dans l'eau. Le chien se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Sur ordre du conducteur, il doit partir aussitôt et nager jusqu'au canot laissé à la dérive. Il doit le contourner jusqu'à ce qu'il trouve le cordage. Il prend l'extrémité du cordage dans la gueule et ramène le canot jusqu'au rivage. Lorsque le chien a fait deux tours autour du bateau sans prendre le bout, le juge met fin à l'exercice.



#### B5) Rapport d'un noyé sur un matelas pneumatique (départ de la rive)

Un plongeur inanimé est allongé sur un matelas pneumatique, les bras pendants, à 50m du rivage. Il reste parfaitement immobile et ne doit pas appeler le chien qui se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Sur ordre du conducteur, le chien doit partir aussitôt, nager jusqu'au matelas où est allongé le plongeur, prendre dans la gueule un bras de ce dernier. Le chien ramène le plongeur sur le matelas jusqu'à la rive.



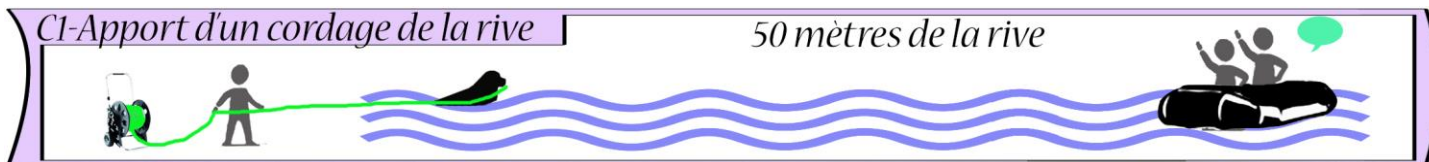
***N.B. : Pour tous les exercices de rapport à terre, il est toléré que le chien lâche dès qu'il a pied.***

### C) Epreuves d'apport

Les chiens effectueront deux épreuves d'apport tirées au sort parmi les 4 épreuves C du programme de Brevet de Sauvetage en Mer. Les épreuves tirées au sort seront les mêmes pour tous les chiens d'une même manifestation.

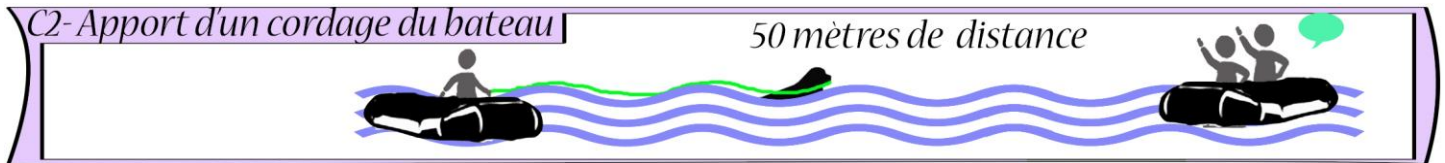
#### C1) Apport d'un cordage (départ de la rive)

Un canot effectue 50 m et stoppe. Le chien se tient à côté de son conducteur au bord de l'eau. Le conducteur lui tend l'extrémité d'un cordage. Le chien doit prendre le cordage dans la gueule et nager aussitôt vers le canot. Le plongeur appelle le chien sans jamais prononcer son nom. A l'arrivée du chien, à la hauteur du canot, le plongeur prend le cordage, le chien est remonté dans le canot.



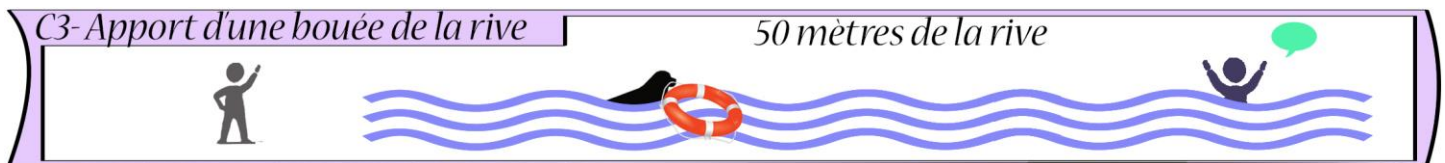
### C2) Apport d'un cordage (de canot à canot)

Le chien embarque avec son conducteur sur un des deux canots. Les deux canots s'éloignent, parallèlement, d'environ 50m du rivage, à une distance de 50m l'un de l'autre et stoppent. Sur ordre du conducteur, le chien se saisit du cordage et nage aussitôt vers le deuxième canot. Le plongeur du deuxième canot appelle le chien, sans jamais prononcer son nom. A l'arrivée de ce dernier au canot le plongeur prend le cordage et monte le chien à bord.



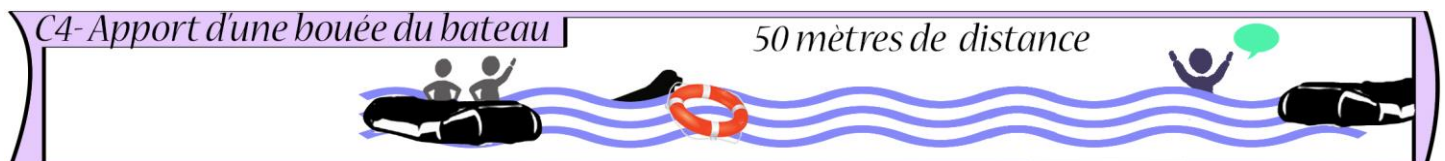
### C3) Apport d'une bouée de sauvetage (départ de la rive)

Un canot embarque un plongeur et effectue 50m. Il largue le plongeur qui simule l'affolement et appelle le chien sans jamais prononcer son nom. Le canot s'éloigne et laisse le plongeur seul. Le chien se tient à côté de son conducteur au bord de l'eau. A l'initiative du chien ou au commandement de son conducteur, le chien doit partir aussitôt, se saisir de la bouée, et nager vers le "noyé". Le chien doit donner et lâcher la bouée au plongeur. Ce dernier se glisse dans la bouée et s'accroche au harnais. Le chien ramène le plongeur jusqu'au rivage.



### C4) Apport d'une bouée de sauvetage (départ canot, rapport au canot)

Le chien et le conducteur embarquent sur un canot, un plongeur sur un autre canot. Les deux canots s'éloignent d'au moins 50m du rivage, à une distance de 50 m l'un de l'autre. Le plongeur tombe à l'eau, simule l'affolement et appelle le chien sans jamais prononcer son nom. Le canot, d'où est tombé le plongeur, s'éloigne. Le conducteur lance une bouée de sauvetage entre le canot et le "noyé". A l'initiative du chien ou au commandement de son conducteur le chien saute et nage jusqu'à la bouée, la prend dans la gueule et l'apporte au plongeur. Le chien doit donner et lâcher la bouée au plongeur. Le plongeur se glisse dans la bouée et s'accroche au harnais. Le chien ramène le plongeur au bateau. Plongeur et chien sont remontés à bord.



### Notation - Répartition des points

Les épreuves du Brevet de Sauvetage en Mer seront notées sur 100 points répartis ainsi :

A - Natation 20 points

B1 - Rapport d'un nageur inanimé 20 points

Bx - Rapport 20 points

Cx - Epreuves d'Apport 20 points chacune

Ces points seront attribués pour chaque exercice selon le barème d'évaluation, ci-dessus, approuvé par la C.U.N.S.E. et diffusé par cette dernière à tous les juges de sauvetage à l'eau.

Pour toutes les épreuves du Brevet de Sauvetage en Mer un seul essai est autorisé et seul le qualificatif EXCELLENT donnera lieu à l'obtention de ce dernier.

les concurrents qui le souhaitent pourront effectuer la totalité des exercices, même en cas d'échec à un exercice. Le chien sera Non Classé.

## ***4.5. Sélectif championnat de France en eau douce***

Le sélectif est accessible à partir de 24 mois aux chiens titulaires d'un 3ème degré qualificatif excellent.

Le sélectif comporte 5 épreuves :

A - Travail à terre

B - Deux épreuves de rapport

C - Deux épreuves d'apport

Un seul essai est autorisé pour tous les exercices.

### **I : TRAVAIL AU SOL**

#### **1- Suite sans laisse :**

Présentation au juge. Départ en position assis, marche sur 50 mètres avec deux changements de direction, un à droite, un à gauche, suivis d'un demi-tour en bout de ring, puis « halte assis » après quelques mètres.

Le conducteur doit marcher normalement, le chien à main gauche, l'encolure à hauteur du genou.

#### **2- Positions à distance :**

Le conducteur s'éloigne de 10 mètres et fait face à son chien qui est en position assise. Le juge se place derrière le conducteur et lui donne à l'oreille six positions, soit deux de chaque : Assis, Couché, Debout.

L'ordre des positions est tiré au sort au début de l'épreuve et reste le même pour tous les concurrents.

**N.B.** : le chien ne doit pas avancer au moment du changement de position pour rejoindre son conducteur. Une marque, au sol, sera positionnée à un mètre cinquante (1.50m) devant le chien ; si le chien dépasse cette marque il aura la note zéro à l'exercice. Les ordres peuvent être donnés de la voix ou du geste. Le juge notera en conséquence.

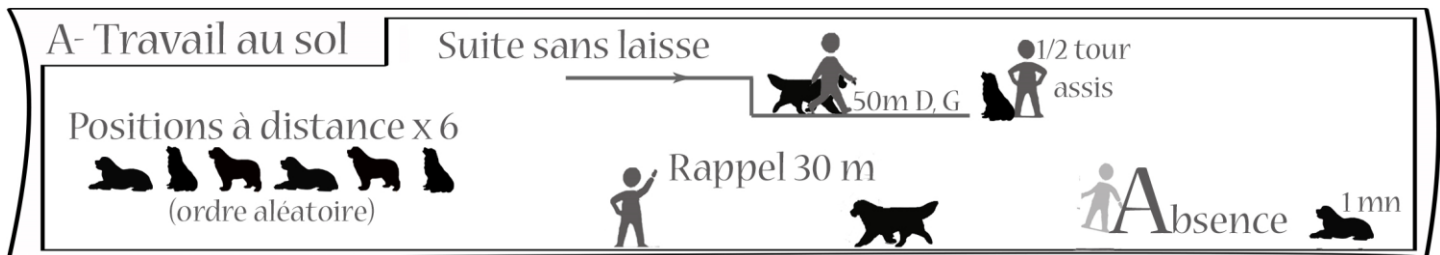
#### **3- Rappel au pied :**

Le conducteur met son chien en position « couché » et s'éloigne de 30 mètres. Il fait face au chien, puis sur ordre du juge, le rappelle au pied. A la hauteur de son conducteur, le chien se place en position assise, à gauche de celui-ci.

#### 4- Absence du conducteur :

Le conducteur met son chien dans la position « couché » à l'endroit indiqué par le juge et s'éloigne hors de la vue du chien pendant une minute. Sur ordre du juge, il retourne vers son chien. Personne ne doit aller perturber le chien pendant son exercice.

N.B. : le chien ne doit pas changer de position pendant la minute d'absence, ni au retour du conducteur avant la fin de l'exercice décidée par le juge.



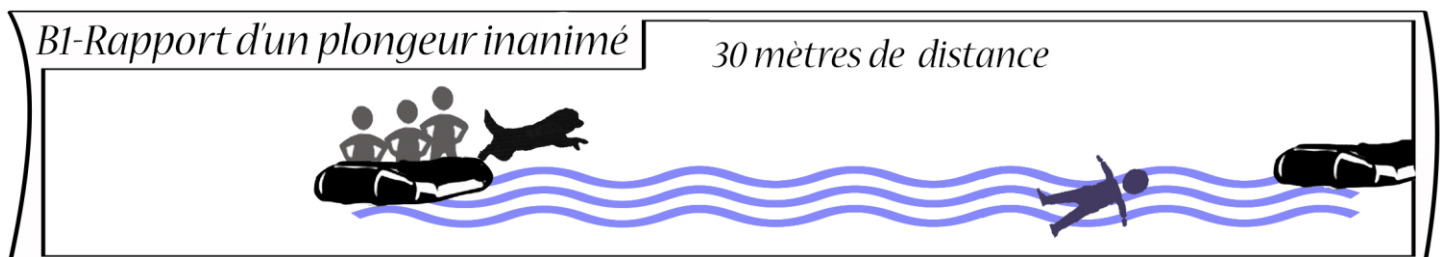
## II : EPREUVES DE SAUVETAGE A L EAU

### 1- Epreuves de rapport :

Les chiens effectueront deux épreuves de rapport : B1 et une tirée au sort parmi B2, B3, B4 ou B5. L'épreuve tirée au sort sera la même pour tous les chiens d'une même manifestation.

#### **B1) Rapport d'un nageur inanimé (départ canot, rapport au canot)**

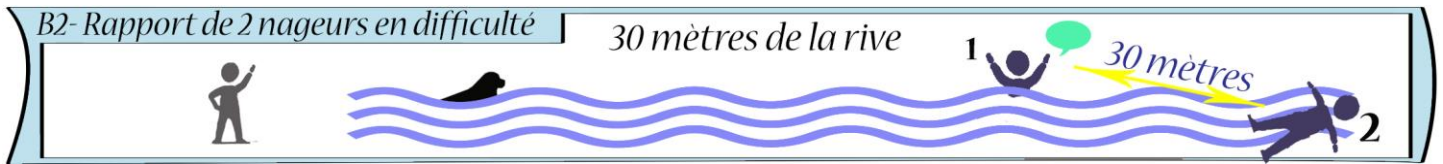
Le chien et le conducteur embarquent sur un canot, un plongeur sur un autre canot. Les deux canots s'éloignent d'au moins 30 m du rivage, à une distance de 30 m l'un de l'autre. Le plongeur tombe à l'eau et reste inerte, le canot d'où il est tombé s'éloigne. A l'initiative du chien ou au commandement de son conducteur, le chien plonge et se dirige vers le "noyé", lui saisit le bras ou le poignet. Il doit ramener le "noyé" au canot à bord duquel se trouve son conducteur. "Noyé" et chien sont remontés à bord.



#### **B2) Rapport de deux nageurs en difficulté (départ de la rive)**

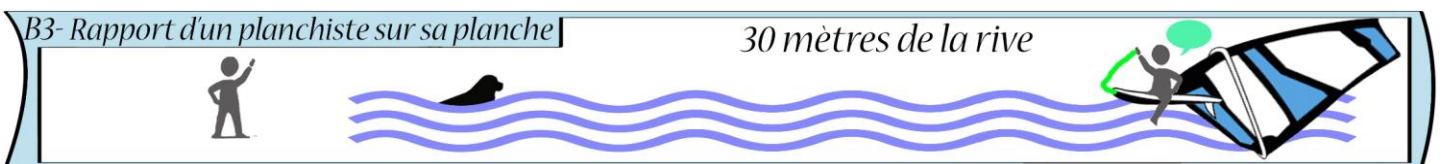
Le chien se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Deux plongeurs embarquent sur un canot et sont largués à 30 m du rivage, à une distance de 30 m environ l'un de l'autre. L'un des plongeurs est inerte, l'autre se débat, simule l'affolement et appelle le chien sans jamais prononcer son nom. A l'initiative du chien ou au commandement du conducteur, le chien se dirige vers le nageur qui se débat, celui-ci s'accroche au harnais du chien qui se dirige

vers le plongeur inerte. Arrivé à la hauteur de ce dernier, le chien lui saisit le bras ou le poignet et ramène les deux plongeurs à terre.



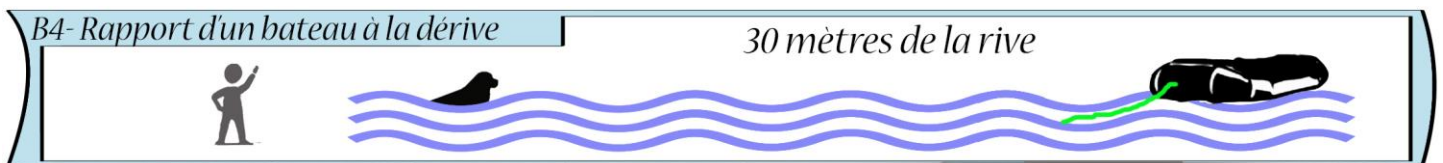
### B3) Rapport d'un planchiste sur sa planche (départ de la rive)

Le chien se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Un planchiste se trouve en difficulté (planche gréée) à 30 m du rivage. Sur ordre du conducteur, le chien part aussitôt et nage vers le planchiste. Ce dernier, sur sa planche à voile, appelle le chien sans jamais prononcer son nom, donne l'extrémité d'un cordage au chien qui s'en saisit. Ce dernier ramène le planchiste et sa planche à voile jusqu'au rivage.



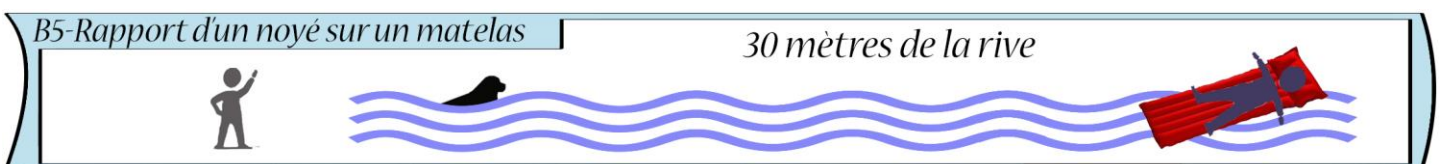
### B4) Rapport d'un bateau à la dérive (départ de la rive)

Un canot est laissé à la dérive à une distance de 30m du rivage, un cordage pendant dans l'eau. Le chien se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Sur ordre du conducteur, il doit partir aussitôt et nager jusqu'au canot laissé à la dérive. Il doit le contourner jusqu'à ce qu'il trouve le cordage. Il prend l'extrémité du cordage dans la gueule et ramène le canot jusqu'au rivage. Lorsque le chien a fait deux tours autour du bateau sans prendre le bout, le juge met fin à l'exercice.



### B5) Rapport d'un noyé sur un matelas pneumatique (départ de la rive)

Un plongeur inanimé est allongé sur un matelas pneumatique, les bras pendants, à 30m du rivage. Il reste parfaitement immobile et ne doit pas appeler le chien qui se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Sur ordre du conducteur, le chien doit partir aussitôt, nager jusqu'au matelas où est allongé le plongeur, prendre dans la gueule un bras de ce dernier. Le chien ramène le plongeur sur le matelas jusqu'à la rive.



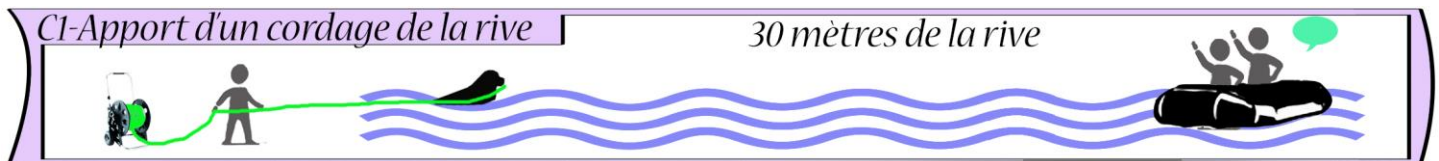
**N.B.** : Pour tous les exercices de rapport à terre, il est toléré que le chien lâche dès qu'il a pied.

## 2-Epreuves d'apport :

Les chiens effectueront deux épreuves d'apport : tirées au sort parmi les 4 épreuves C du programme du sélectif. Les épreuves tirées au sort seront les mêmes pour tous les chiens d'une même manifestation.

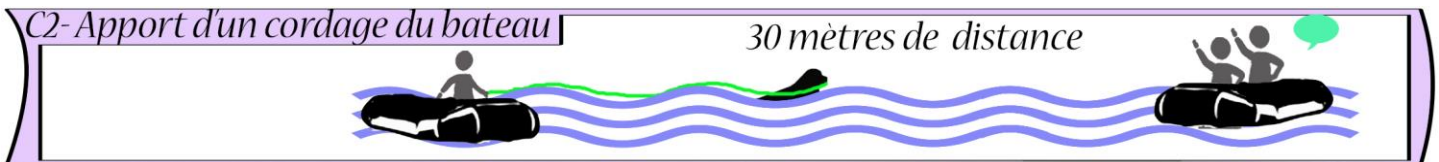
### **C1) Apport d'un cordage (départ de la rive)**

Un canot effectue 30 m et stoppe. Le chien se tient à côté de son conducteur au bord de l'eau. Le conducteur lui tend l'extrémité d'un cordage. Le chien doit prendre le cordage dans la gueule et nager aussitôt vers le canot. Le plongeur appelle le chien sans jamais prononcer son nom. A l'arrivée du chien, à la hauteur du canot, le plongeur prend le cordage, le chien est remonté dans le canot.



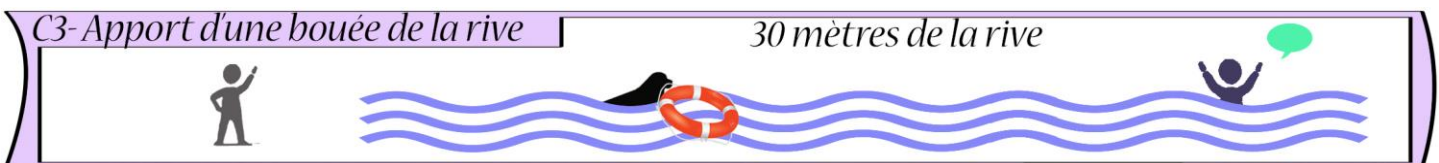
### **C2) Apport d'un cordage (de canot à canot)**

Le chien embarque avec son conducteur sur un des deux canots. Les deux canots s'éloignent, parallèlement, d'environ 30m du rivage, à une distance de 30m l'un de l'autre et stoppent. Sur ordre du conducteur, le chien se saisit du cordage et nage aussitôt vers le deuxième canot. Le plongeur du deuxième canot appelle le chien, sans jamais prononcer son nom. A l'arrivée de ce dernier au canot le plongeur prend le cordage et monte le chien à bord.



### **C3) Apport d'une bouée de sauvetage (départ de la rive)**

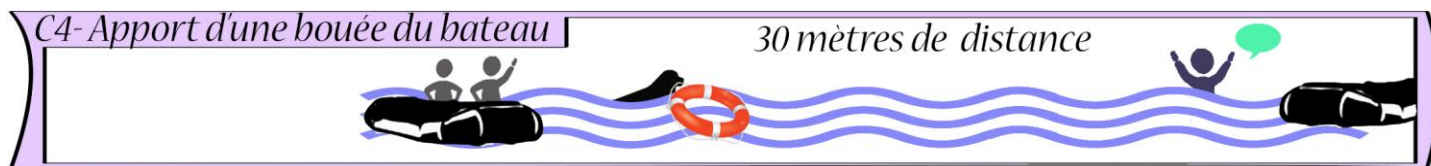
Un canot embarque un plongeur et effectue 30m. Il largue le plongeur qui simule l'affolement et appelle le chien sans jamais prononcer son nom. Le canot s'éloigne et laisse le plongeur seul. Le chien se tient à côté de son conducteur au bord de l'eau. A l'initiative du chien ou au commandement de son conducteur, le chien doit partir aussitôt, se saisir de la bouée, et nager vers le "noyé". Le chien doit donner et lâcher la bouée au plongeur. Ce dernier se glisse dans la bouée et s'accroche au harnais. Le chien ramène le plongeur jusqu'au rivage.



### **C4) Apport d'une bouée de sauvetage (départ canot, rapport au canot)**



Le chien et le conducteur embarquent sur un canot, un plongeur sur un autre canot. Les deux canots s'éloignent d'au moins 30m du rivage, à une distance de 30 m l'un de l'autre. Le plongeur tombe à l'eau, simule l'affolement et appelle le chien sans jamais prononcer son nom. Le canot, d'où est tombé le plongeur, s'éloigne. Le conducteur lance une bouée de sauvetage entre le canot et le "noyé". A l'initiative du chien ou au commandement de son conducteur le chien saute et nage jusqu'à la bouée, la prend dans la gueule et l'apporte au plongeur. Le chien doit donner et lâcher la bouée au plongeur. Le plongeur se glisse **dans la bouée** et s'accroche au harnais. Le chien ramène le plongeur au bateau. Plongeur et chien sont remontés à bord.



En cas d'échec à un exercice, la possibilité de finir l'épreuve est autorisée pour comptabiliser ses points pour la sélection à la Coupe de France.

### Notation - Répartition des points

Les épreuves du Sélectif seront notées sur 100 points répartis ainsi :

- Sol 20 points
- B1 - Rapport d'un nageur inanimé 20 points
- Bx - Rapport 20 points
- Cx - Epreuves d'Apport 20 points chacune

Ces points seront attribués pour chaque exercice selon le barème d'évaluation, ci-dessus, approuvé par la C.U.N.S.E. et diffusé, par cette dernière, à tous les juges de sauvetage à l'eau.

Le chien ayant obtenu la note 0 à un exercice pourra, si son conducteur le désire, continuer les exercices suivants, mais ne pourra prétendre ni à un qualificatif, ni à un classement. Toutefois, il conservera le bénéfice de ses points pour sa sélection au championnat de France en eau douce.

Qualificatif : (voir 2.4).

## ***4.6. Règlement du Championnat de France en mer***

### **LES EPREUVES :**

Pendant la description, il sera employé "conducteur" pour "conducteur ou maître".  
Le chien sera conduit par un seul et même conducteur pour tous les exercices.

### **ADMISSION :**

15 chiens seront sélectionnés, chaque année, pour participer à la finale. Ces 15 concurrents seront retenus, après accord écrit des propriétaires parvenu à la CUNSE, au plus tard le 31 Mars (faute de quoi le chien sera considéré forfait), sur la liste des chiens sélectionnables établie par la CUNSE selon les critères suivants :

1<sup>er</sup> rang : chien ayant obtenu le Brevet mer dans l'année précédant la finale (BM n-1).

chien ayant participé à la finale en mer avec au moins 75 % des points (90 pts) sera considéré pour la sélection suivante comme le passage d'un Brevet Mer dans l'année (BM n-1).

2<sup>ème</sup> rang : chien titulaire du Brevet mer antérieur et ayant obtenu au moins 1 Excellent aux sélectifs en mer dans l'année précédant la finale (BM antérieur + sél Exc).

3<sup>ème</sup> rang : chien ayant obtenu un insuffisant (moins de 75% des points) au Brevet mer dans l'année précédant la finale (BM n-1).

4<sup>ème</sup> rang : chien ayant, dans l'année précédant la finale, 3 réussites aux sélectifs dont au moins 1 Excellent. 2 des 3 sélectifs devront avoir été passés en mer.

Dans chaque rang, le tri se fera par priorité : aux qualificatifs (nombre d'Excellent, puis Très Bon, puis Bon). Ensuite au meilleur cumul de pointages, meilleur sauvetage à l'eau, meilleure moyenne de classements.

Au cas où un ou plusieurs des 15 premiers sélectionnés déclarerait(ent) forfait 15 jours avant la finale, il pourra être fait appel à un (où plusieurs) « suppléant(s) » retenu(s) parmi les suivants sur la liste des chiens sélectionnables établie par la C.U.N.S.E selon les critères précités.

## I : NAGE D'ENDURANCE :

Durée : 30 minutes - effectuée individuellement. Le chien et son conducteur embarquent sur un canot qui s'éloigne et stoppe à 50 mètres environ de la côte. Sur ordre de son conducteur, le chien plonge (si le chien ne saute pas de lui même, il en sera tenu compte dans l'appréciation de sa performance). Le canot s'éloigne vers le large. Le chien doit suivre le canot pendant une durée de 30 minutes. A la fin du temps prévu, l'exercice est terminé. Le chien est remonté dans le canot qui retourne à la berge.

***N.B. : le juge a toute autorité pour interrompre l'exercice d'un chien montrant des signes de fatigue ou d'essoufflement excessif. Le chien arrêté sur ordre de son conducteur avant la fin de l'exercice est éliminé.***

## II : TRAVAIL AU SOL

### 1-Suite en laisse :

Présentation au juge. Départ en position assise, marche sur 50 mètres avec deux changements de direction, un à droite, un à gauche, suivis d'un demi-tour en bout de parcours, un ou deux pas, puis « halte, assis ». La laisse doit être détendue pendant tout le parcours, le conducteur doit marcher normalement, le chien à main gauche, l'encolure à hauteur du genou.

### 2-Suite sans laisse :

Suite de l'exercice N°1, même parcours en retour sans laisse au chien.

***N.B. : le chien démarre et termine les deux exercices, de suite, avec et sans laisse, en position "assis", à côté de son conducteur.***

### 3- Absence du conducteur :

Le conducteur met son chien dans la position « couché » à l'endroit indiqué par le juge et s'éloigne hors de la vue du chien pendant une minute. Sur ordre du juge, il retourne vers son chien. Il faut respecter impérativement les distances règlementaires, personne ne doit aller perturber le chien pendant son exercice.

N.B. : le chien ne doit pas changer de position pendant la minute d'absence, ni au retour du conducteur avant la fin de l'exercice décidée par le juge.

#### **4- Rappel au pied :**

Le conducteur met son chien en position couchée et s'éloigne de 30 mètres. Il fait face au chien, puis sur ordre du juge, le rappelle au pied. A la hauteur de son conducteur, le chien se place en position assise, à gauche de celui-ci.

N.B.: si le chien ne revient pas vers son conducteur ou le dépasse de plus de 2 mètres sans s'arrêter, la note 0 lui sera attribuée sur cet exercice.

**III : DEUX EPREUVES DE RAPPORT** : Le B1 + une épreuve tirée au sort parmi les 4 autres épreuves B du programme de Brevet de sauvetage en mer.

**IV : DEUX EPREUVES D'APPORT** : tirées au sort parmi les 4 épreuves C du programme de Brevet de sauvetage en mer.

#### **C : MATERIEL :**

Trois canots à moteur minimum avec l'armement de sécurité obligatoire (gilets, écope, ancre, etc.)

#### **D : NOTATION :**

- Natation : 20 points
- Travail au sol : 20 points (5 points par exercice)
- Epreuves B : 20 points chacune
- Epreuves C : 20 points chacune... .. **Soit un total de 120 points**

#### **E : DIVERS**

- Les plongeurs officiant doivent être obligatoirement des plongeurs nationaux.
- Un contrôle vétérinaire pour les chiens est obligatoire.
- Le tirage au sort des exercices d'apport et de rapport, ainsi que le tirage au sort de l'ordre de passage des concurrents, auront lieu le matin ou la veille, si tous les concurrents sont présents ou représentés.
- Les chiens effectueront toutes les épreuves dans l'ordre, à la suite, 10 minutes de repos maximum après le suivi.
- Pour favoriser le déroulement des épreuves, le premier chien effectuera la nage d'endurance sous la responsabilité de l'un des juges, puis passera les 5 autres épreuves avec le second juge, pendant que le deuxième chien effectuera sa nage d'endurance, et ainsi de suite.

- *Aucune épreuve n'est éliminatoire, sauf le suivi si, il a été volontairement interrompu par le conducteur ou par le juge, pour un chien montrant des signes de fatigue ou d'essoufflement excessif.*
- Le chien qui réalisera le meilleur pointage sera déclaré CHAMPION DE FRANCE DE SAUVETAGE EN MER. En cas d'égalité de points sera déclaré vainqueur le chien qui aura obtenu le meilleur total aux épreuves de sauvetage à l'eau. si encore égalité : le plus jeune.

#### **F : HOMOLOGATION :**

- Pour obtenir le titre de Champion de France de « SAUVETAGE EN MER » le chien devra :
  - \* Etre inscrit au L.O.F. ou au Livre d'Origine d'un pays membre de la F.C.I.
  - \* Avoir remporté la finale avec au moins 75 % des points (c.à.d. au moins 90/120).
  - \* Etre titulaire d'un qualificatif au moins TRES BON en conformité au standard dans une exposition nationale, internationale, régionale ou nationale d'élevage, en France ou dans un pays membre de la FCI. (au maximum dans un délai de 6 mois après la finale s'il ne l'était pas précédemment).
  - \* Avoir effectué les tests ADN de la carte génétique.
- Au cas où le vainqueur de la finale ne satisfait pas aux conditions d'homologation, le titre peut être accordé au chien 2ème de la finale, s'il remplit les conditions d'homologation.
- Les justificatifs seront adressés à la Société Centrale Canine par le propriétaire du chien pour homologation.

## ***4.7 Règlement du Championnat de France en eau douce***

#### **ADMISSION :**

La sélection se fait sur le niveau sélectif. Pour être sélectionné le chien doit participer dans l'année N-1 à 3 sélectifs dont 2 minimums en eau douce et au minimum un TB sur l'ensemble des épreuves. Les 3 pointages seront additionnés et les 20 Chiens qui auront obtenu le plus de points seront retenus pour participer au championnat. Pour les chiens qui auront dans l'année de sélection participé à plus de 3 sélectifs, les 3 meilleurs résultats seront additionnés. (2 en eau douce +1 eau douce ou mer)

- Le Championnat de France en eau douce est ouvert aux races de chien retenues par la Société Centrale Canine pour la discipline de SAUVETAGE A L'EAU.
- Le conducteur du chien devra en outre appartenir à un club affilié à une Société Canine ou une structure nationale affiliée à la FCI.
- Les chiens appelés à concourir devront obligatoirement posséder leur carnet de travail qui est délivré par la SCC, ainsi que leur licence délivrée par la C.U.N.S.E.

#### **3/ Cahier des charges :**

- Un trophée millésimé pour le vainqueur. (Souhaitable une coupe aux suivants avec plaque «Championnat de France en eau douce».
- Un club de travail organisateur tous les ans.
- Prise en charge des frais pour le juge et les deux plongeurs invités à officier.

#### **DIVERS**

- Les plongeurs officiant doivent être obligatoirement des plongeurs nationaux.

- Un contrôle vétérinaire pour les chiens est obligatoire.
- Le tirage au sort des exercices d'apport et de rapport, ainsi que le tirage au sort de l'ordre de passage des concurrents, auront lieu le matin ou la veille si tous les concurrents sont présents ou représentés.
- Le chien qui réalisera le meilleur pointage sera déclaré CHAMPION DE FRANCE EN EAU DOUCE. En cas d'égalité de points sera déclaré vainqueur le chien qui aura obtenu le meilleur total aux épreuves de sauvetage à l'eau. si encore égalité : le plus jeune.

## **2 - PROGRAMME DES EPREUVES**

Le Championnat de France en eau douce se déroulera sur une seule journée sur un plan d'eau douce.

### **I : TRAVAIL AU SOL**

#### **1- Suite sans laisse :**

Présentation au juge. Départ en position assis, marche sur 50 mètres avec deux changements de direction, un à droite, un à gauche, suivis d'un demi-tour en bout de ring, puis « halte, assis » après quelques mètres. Le conducteur doit marcher normalement, le chien à main gauche, l'encolure à hauteur du genou.

#### **2- Rappel au pied :**

Le conducteur met son chien en position « couché » et s'éloigne de 30 mètres. Il fait face au chien, puis sur ordre du juge, le rappelle au pied. A la hauteur de son conducteur, le chien se place en position assise, à gauche de celui-ci.

#### **3- Absence du conducteur:**

Le conducteur met son chien dans la position « couché » à l'endroit indiqué par le juge et s'éloigne hors de la vue du chien pendant une minute. Sur ordre du juge, il retourne vers son chien. Il faut respecter impérativement les distances règlementaires, personne ne doit aller perturber le chien pendant son exercice.

***N.B. : le chien ne doit pas changer de position pendant la minute d'absence, ni au retour du conducteur avant la fin de l'exercice décidée par le juge.***

### **II : TRAVAIL A L EAU**

#### **1- Epreuves de rapport :**

Les chiens effectueront deux épreuves de rapport : B1 et une épreuve tirée au sort parmi les 4 autres épreuves B du programme du sélectif. L'épreuve tirée au sort sera la même pour tous les chiens d'une même manifestation.

***N.B. : Pour tous les exercices de rapport à terre, il est toléré que le chien lâche dès qu'il a pied.***

#### **2- Epreuves d'apport :**

Les chiens effectueront deux épreuves d'apport tirées au sort parmi les 4 épreuves C du programme du sélectif. Les épreuves tirées au sort seront les mêmes pour tous les chiens d'une même manifestation.

Un seul essai est autorisé pour tous les exercices.

En cas d'échec à un exercice, la possibilité de finir l'épreuve est autorisée pour comptabiliser ses points.

### **Notation - Répartition des points**

Les épreuves du Championnat de France en eau douce seront notées sur 100 points répartis ainsi :

- |   |                   |
|---|-------------------|
| - Sol   | 15 points         |
| - B1 - Rapport d'un nageur inanimé            | 20 points         |
| - Bx - Rapport                                | 20 points         |
| - Cx - Epreuves d'Apport                      | 20 points chacune |
| - Allure générale et la relation maître-chien | 5 points          |

### **III : JUGEMENTS**

- **Le Championnat de France en eau douce** sera jugé par un juge formateur, qualifié ou stagiaire de la SCC désigné par la C.U.N.S.E.
- Il sera assisté d'un commissaire de ring pour le travail au sol et d'un commissaire de plage pour les exercices à l'eau.
- Il attribuera les notes suivant les directives données par exercice.
- Le juge a toute liberté pour :
  - interrompre la prestation d'un chien qui n'est pas en mesure d'accomplir l'exercice.
  - arrêter pour l'ensemble du concours un chien qui ne serait pas en état de santé et montrerait des signes de fatigue excessive, ou encore qui serait blessé.
  - exclure un candidat qui ne respecterait pas les règlements, ou qui ferait preuve de brutalité envers son chien.
- Le juge donnera toutes les indications nécessaires aux commissaires et aux concurrents pour le départ et la fin de chaque exercice.